

Réunion du 28 mai 2015

COMPTE RENDU

L'an deux mil quinze, le vingt-huit mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FALLERON (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard TENAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2015

PRESENTS : MM TENAUD, GROSSIN, Mme VRIGNEAU, M. CHATELIER, Mmes CHAUVIN, HERBERT, MM ACHARD, ROUSSEAU, Mmes POUVREAU, BAUD, M. BETHUIS, Mmes GABORIT, FOREST, BONNEAU.

EXCUSES : MM GIRARD, GELEBART, MICHENEAU, Mme RICORDEL.

Madame BONNEAU Myriam a été élue Secrétaire.

DEMANDE SUBVENTION POUR MOBILIER BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire présente le devis de la société DPC dont le montant s'élève à 21 083.32 € HT, soit 25 299.98 € TTC.

Le Conseil Municipal décide de solliciter auprès du Conseil Général une subvention pour l'acquisition du mobilier de la bibliothèque en cours de construction. Le montant attendu est de 30% du montant HT, soit 6 325 €.

ASSURANCE CONSTRUCTION

Afin d'assurer le pôle Accueil Périscolaire/Bibliothèque en cours de construction, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de SMABTP, pour un montant de 5 934.19 €.

TARIF CENTRE DE LOISIRS – ANNEE 2015-2016

ACCUEIL PERISCOLAIRE TARIF 2015/2016

FALLERON	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
heure	0,77	0.82	1.08	1.34	1.59	1.79	1.94

Hors Commune	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
heure	2.00	2.05	2.30	2.55	2.75	2.90	3.10

ACCUEIL DE LOISIRS - MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES

enfants FALLERON	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
heure	0.40	0.43	0.69	0.95	1.18	1.28	1.38
1/2 journée	1.40	1.51	2.42	3.33	4.13	4.48	4.83
1/2 journée + repas	4.90	5.04	6.21	7.38	8.41	8.86	9.31
journée + repas	6.30	6.54	8.62	10.70	12.54	13.34	14.14
Repas	3,1						

TARIF 2014/2015 Hors Commune	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
heure	1,43	1.48	1.53	1.93	1.98	2.03	2.13
1/2 journée	5.01	5.18	5.36	6.76	6.93	7.11	7.46
1/2 journée + repas	9.54	9.76	9.99	11.79	12.01	12.24	12.69
journée + repas	14.54	14.94	15.34	18.54	18.94	19.34	20.14
Repas	3,1						

REVISION SDAGE LOIRE-BRETAGNE

Vu le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016 – 2021 bassin Loire – Bretagne et son programme de mesures,

Le Conseil Municipal :

- regrette que le principe de subsidiarité réaffirmé en tête du projet ne soit pas toujours appliqué dans les dispositions proposées, notamment concernant le chapitre 7 relatif à la gestion quantitative et particulièrement concernant les prélèvements hivernaux,
- Déploie la déconnexion du programme de mesures proposé avec les capacités financières des différents maîtres d'ouvrage qui auront à les mettre en œuvre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

émet un avis DÉFAVORABLE au projet de SDAGE 2016-2021 et son programme de mesures.

REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU COMITE TERRITORIAL DE L'ENERGIE DU PAYS DE PALLUAU, EN VUE DE L'ELECTION DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SyDEV

Suite à la démission de monsieur Bernard MARTIN, il est remplacé dans sa fonction de délégué suppléant au Comité Territorial de l'Energie du Pays de Palluaud par madame Céline FOREST.

REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA HAUTE VALLEE DE LA VIE

Suite à la démission de monsieur Bernard MARTIN, il est remplacé dans sa fonction de délégué titulaire au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Haute Vallée de la Vie par monsieur Nicolas BETHUIS.

A FALLERON, le 5 juin 2015

**Le Maire,
Gérard TENAUD**